

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 736

Artikel: Voisinage : frontaliers à droite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concrètement, la Confédération entretient entre autres la station fédérale de Tänikon/TG, où s'effectue notamment la collecte et le dépouillement des données comptables fournies par environ trois mille exploitations de plaine et de montagne. La station en question, spécialisée dans les problèmes de gestion, a un budget net de 7,5 millions de francs, dont plus d'un million d'indemnités versées notamment aux teneurs de comptes. En outre, la Confédération paye, conformément à l'article 37 de la loi sur l'agriculture, un tiers des frais occasionnés à l'Union suisse des paysans par l'exploitation de toutes ces données, utilisées pour la rédaction d'un rapport annuel sur les coûts et les rendements dans l'agriculture. Rapport dans lequel l'USP puise la matière de ses revendications printanières.

Tout se passe donc comme si l'OFIAMT laissait à l'Union syndicale suisse le soin de calculer le revenu moyen des salariés et les différentes rémunérations catégorielles, et recevait ensuite un rapport-revendication global!

LE MARCHÉ IGNORÉ

Reste à parler du contenu des revendications agricoles. Elles se ressemblent d'une année à l'autre, avec tout juste les nuances justifiées par un rattrapage considéré comme nécessaire ou par une fugitive référence au programme multiannuel d'orientation de la production (en vue d'augmenter les terres ouvertes et de diminuer en principe la dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les matières fourragères).

Défaut commun aux cahiers de l'USP: une totale absence de préoccupation relative aux possibilités d'écoulement des produits. Seul le niveau de la production et de la prise en charge est envisagé — et que les autres se débrouillent pour la suite; aux transformateurs et distributeurs de voir s'ils veulent assumer eux-mêmes les conséquences des augmentations demandées, ou les transférer plus loin, jusqu'au consommateur final.

Traditionnellement, c'est à propos du prix du lait que le marché se trouve ainsi «biffé»; et tant pis si deux centimes de plus à la production en valent cinq à la consommation, suite à la disparition des pièces jaunes. Ce ne sera pas le cas cette année, grâce au solde reporté de l'an dernier, où les centrales laitières avaient procédé à une calculation généreuse.

MÊME LA VIANDE...

En revanche, et c'est plus nouveau, le marché de la viande fait aussi désormais l'objet d'un oubli de la part des éleveurs. En période de surproduction, ils ont réclamé cette année — et partiellement obtenu — une augmentation des prix indicatifs. Ils risquent bien de ne pas pouvoir les réaliser sur le marché, alourdi par des excédents inexportables (sauf à destination de pays comme la Pologne, quand elle pouvait payer) et par une évidente évolution des comportements d'achat. Sans devenir pour autant végétariens à 100%, de nombreux consommateurs freinent leur consommation de viande, pour des raisons financières ou diététiques, éventuellement tiers-mondistes.

Le marché est une réalité avec laquelle les milieux de la production agricole n'ont pas appris à compter; le marketing agro-alimentaire demeure une spécialité de l'industrie de transformation et de la distribution des produits. Et on comprend bien pourquoi les paysans se moquent au fond de ce qui se passe en aval, là où leurs produits doivent se battre pour se vendre. A force de soutien public, politique, économique et social, l'agriculture est totalement sortie de cet univers où règne la liberté d'entreprendre, c'est-à-dire de produire, de croître, de fixer ses prix et le cas échéant de cesser d'exploiter.

NOUVELLES SOLIDARITÉS

Les paysans s'affirment indépendants, se déchaînent contre toute assimilation au statut de fonctionnaires, refusent de passer pour des «assistés».

Ils peuvent bien rejeter les mots, mais la réalité ne se laisse pas ainsi écarter. Si elle était envisagée plus sereinement, on verrait, qui sait, se créer peut-être de nouveaux liens, une certaine solidarité même, entre les travailleurs dépendants de la ville, et les anciens indépendants des champs.

Tout un programme: retourner complètement la lourde terre des préjugés et des attitudes. On voit pourquoi le nouveau concept de politique agricole envisagé par le parti socialiste dérange tellement. Il préconise justement ce genre de labourage en profondeur.

VOISINAGE

Frontaliers à droite

De quel bois nos voisins se chauffent-ils? Dans les six départements français, y compris le Territoire de Belfort, qui ont une frontière avec la Suisse, les six principales listes ont obtenu, aux dernières élections européennes, un minimum de 2,56% (Parti communiste, Haut-Rhin) et un maximum de 49,69% (liste commune UDF/RPR, Haute-Savoie) des suffrages.

Trois listes viennent en tête partout, dans l'ordre suivant: UDF/RPR (39,11 à 49,69%), Parti socialiste (14,93 à 25,64%), Front National (10,03 à 14,77%).

Le Parti communiste est au quatrième rang dans cinq départements et au sixième dans un (2,56 à 8,46%). Les Verts-Europe écologie sont au quatrième rang dans un département, au cinquième (quatre) et au sixième (un) récoltant de 3,17 à 6,99% des voix; la liste ERE, avec Brice Lalonde, est au cinquième rang dans deux départements et au sixième dans les autres (2,92 à 4,15%).

Si on considère les trois «régions» frontalières dont les dimensions sont bien supérieures à celles des départements, les résultats sont les mêmes, avec une majorité absolue de l'alliance UDF/RPR en Alsace.